

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION VAR ESTEREL MEDITERRANEE**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU
DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION**

Nombre de Conseillers :
12
En exercice : 12

Séance du :
27 janvier 2017

Date de publication :
30 JAN 2017

L'an deux mille dix sept, le vingt sept janvier à neuf heures, le Bureau de la communauté d'agglomération Var Estérel Méditerranée régulièrement convoqué le vingt janvier deux mille dix sept, s'est réuni à la communauté d'agglomération Var Estérel Méditerranée, sous la Présidence de M. GINESTA, Président.

PRESENTS :

MM. GINESTA – BROGLIO - BERTORA -Mmes CABITEN – MICHAU – ROUBEUF – MARENCO-DRUHEN.

REPRESENTES : Conformément à l'article L. 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales, ont donné pouvoir de voter en leur nom : M.BOUDOUBE à M. BROGLIO – M.MORENON à Mme CABITEN – M.OLLIVIER à Mme MICHAU – M.MOUGIN à M.BERTORA – M.PERRIN à M.GINESTA.

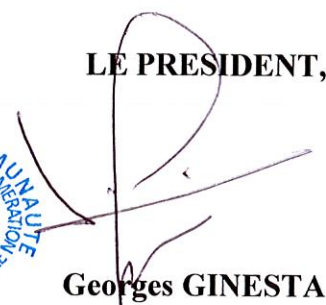
SECRETAIRE DE SEANCE : M. BERTORA.

1	Mme CABITEN	HABITAT Attribution aux propriétaires privés qui réhabilitent leur logement.	ADOPTE A L'UNANIMITE
2	Mme MICHAU	FONCIER/ EAU POTABLE Régularisation de servitudes de passage et d'entretien pour le réseau d'eau potable – Quartier du Rastel d'Agay à Saint-Raphaël.	ADOPTE A L'UNANIMITE
3	M. GINESTA	ASSAINISSEMENT Contrat de délégation de service public – Surtaxe assainissement – Irrécouvrabilités – Villes de Fréjus et Saint-Raphaël.	ADOPTE A L'UNANIMITE
4	M. GINESTA	FONCTION PUBLIQUE Adhésion à la convention d'inspection dans le domaine de la prévention des risques professionnels confiés au CDG du Var 2017/2019.	ADOPTE A L'UNANIMITE
5	M. BERTORA	FONCTION PUBLIQUE Fin de mise à disposition à mi-temps d'un agent territorial de la Ville de Saint-Raphaël au profit de la CAVEM.	ADOPTE A L'UNANIMITE
6	M. BERTORA	FONCTION PUBLIQUE Modification du tableau des effectifs.	ADOPTE A L'UNANIMITE
7	M. BROGLIO	FONCTION PUBLIQUE. Mise à disposition à temps partiel d'un agent de la commune des Adrets de l'Estérel au profit de la CAVEM.	ADOPTE A L'UNANIMITE
8	M. BROGLIO	FONCTION PUBLIQUE Mise à disposition à mi-temps d'un agent de la commune de Fréjus au profit de la CAVEM	ADOPTE A L'UNANIMITE
9	M. GINESTA	DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE Pôle touristique Estérel Côte d'Azur – Pays de Fayence-Objectifs et cotisations 2017.	ADOPTE A L'UNANIMITE
10	M. BERTORA	DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE Pôle production du grand Capitou à Fréjus- vente du lot n°3 – Parcelles cadastrées AI N°533 et AI N°537 propriété de la CAVEM.	ADOPTE A L'UNANIMITE

Le présent compte-rendu sommaire est certifié conforme aux débats du Bureau de la communauté d'agglomération Var Estérel Méditerranée et affiché conformément à la loi.

Fait à Saint-Raphaël, le 30 JAN 2017

LE PRESIDENT,




Georges GINESTA